



République Française  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles

Accusé de réception en préfecture  
095-219502507-20230920-DEL2023051-DE  
Date de télétransmission : 22/09/2023  
Date de réception préfecture : 22/09/2023

Acte certifié exécutoire après avoir  
été  
Transmis au représentant de  
L'Etat le : **22 SEP. 2023**  
Publié le : **22 SEP. 2023**  
Le Maire, Pierre BARROS

**DELIBERATION N°.2023.051**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 septembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 13 septembre, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

**PRESENTS :**

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, CONSUELO NASCIMENTO, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA

**EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :**

EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, SONIA LAJIMI A JEANICK SOLITUDE, TANIA KITIC A LEONOR SERRE, HUBERT EMMANUEL EMILE A PIERRE BARROS, CHRISTOPHE LUCAS A CONSUELO NASCIMENTO, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, BELWALID PARJOU A DIDIER EISCHEN

**ABSENTS :**

GILDO VIERA, DJAMILA AMGOUD, DAVID FELICIE

**Michel NUNG est élu secrétaire à l'unanimité.**

**QUESTION N° 4 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CLUB DE BOXE RING OLYMPIQUE DE FOSSES**

**RAPPORTEUR : JEAN MARIE MAILLE**

**Le Conseil Municipal,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22 ;

Considérant l'importance de la mission exercée par l'association de boxe nommée Ring Olympique de Fosses ;

Considérant le nombre d'adhérent.es pratiquant ce sport ;

Considérant la politique d'attribution de subvention sur la commune ;

Considérant que pour pouvoir exercer pleinement, l'action de l'association a besoin d'être soutenue financièrement par la commune ;

Considérant que l'association de boxe nommée Ring Olympique de Fosses œuvre pour apporter un service aux Fossatussien.nes ;

Considérant qu'il convient dans ces conditions, d'attribuer une subvention à l'association de boxe nommée Ring Olympique de Fosses d'un montant de 2 500 €.

**Après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 2500 € à l'association Ring Olympique de Fosses pour soutenir son action ;
- **DIT** que les dépenses seront affectées au compte nature 6574 à la fonction 40.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le Maire,  
Pierre BARROS



Le secrétaire de séance,  
Michel NUNG